La Journée Sportive

Le Criterium Cycliste (AMATEURS) du Nord de la France

Organisé le 3 Juin 1923 par le "Réveil du Nord" et la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord

La plus grande épreuve régionale
Plus de 10.000 francs de Prix

LES ENGAGEMENTS

Les engagements sont reçus tous les jours de 9 à 12 heures du matin et de 2 à 9 heures du soir, en nos bureaux : 186 bis, rue de Paris, Lille.

Prière aux intéressés de joindre à la formule d'engagement que nous tenons à leur disposition le numéro de la carte de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord, leur état-civil, lieu de résidence, marque de bicyclette et d pneus le nom du club dont ils font partie.

Pour les demandes de carte de la F.C.C.N. rappelons qu'une permanence fonctionne tous les jours, 12, rue de Cambrai, à Lille, chez M. Maurice Vanstavel.

LES VOITURES OFFICIELLES

Voiture Renault, « Réveil du Nord ».
Voiture Renault, « Réveil du Nord ».
Voiture Renault, « Réveil du Nord ».
Voiture Cadillac, « Réveil du Nord ».
Voiture Delahaye, pilotée par M. Porterie, président de la commission des fêtes de la rue de Paris.
Voiture Génicot, pilotée par M. F. Génicot, vice-président de la F.C.C.N.
Voiture Antrop, pilotée par M. Antrop, trésorier de la F.C.N.N.
Voiture Waltor, pilotée par M. P. Thuyschaever.
Voiture « La Nordiste », pilotée par M. Clément-Théry.
Voiture Champion, pilotée par M Champion
Voiture Coutreras, pilotée par M. Coutreras
Voiture Delage, pilotée par M. Crombet-Leclerc.

LES CLUBS REPRESENTES

Cyclo-Club Saint-Maurice, Union Vélocipédique Lilloise, Vélo-Club de Wazemmes, Etoile Cyclo-Club de Lambersart, Vélo-Club de Fâches, Vélo-Club de La Madeleine, Union Sportive du Sud, Vélo-Club des Bois-Blancs, Vélo-Club de Tourcoing, Union Cycliste Moulinoise, Vélo-Club Champion, Cyclo-Club Fivois, U. C. Lille-Capitale, C. C. E. de Ronchin, Vélo-Club d'Ascq, U V. Jeunesse Lilloise, Club Athlétique Roubaisien, Pédale Fivoise, Cyclo-Club Dulelor, Club Perrain, Sporting-Club Lillois. Soit, pour le moment, 21 clubs qui engageront des équipes pour disputer le challenge du « Réveil du Nord ».

L'ENTRAINEMENT

Depuis quelques jours, de nombreux engagés dans le Criterium Cycliste (Amateurs) du « Réveil du Nord » s'entraînent sur le parcours qu'ils trouvent très roulant. Certains, ont déjà parcouru l'itinéraire complet.

La course Lille-Cambrai, avec ses 125 kilomètres qui se disputera dimanche prochain, servira d'excellent entraînement pour le Critérium.

Le Grand Prix "Cyma"

ORGANISE SOUS LES REGLEMENTS DE LA FEDERATION des CLUBS CYCLISTES DU NORD

Le 27 mai prochain, l'Union Vélocipédique Lilloise avec le concours de la Marque **CYMA** organise la course Lille-Cambrai et retour, 120 kilomètres. Cette épreuve se disputant huit jours avant notre **Critérium Cycliste** est d'ores et déjà assurée d'un gros succès.

A la demande des organisateurs, nous publions aujourd'hui, une première liste de prix :

1er prix, 200 francs en espèces et une médaille de vermeil du « Réveil du Nord » ; 2e, **un cadre Cyma**, valeur 170 francs ; 3e, une paire de roues **Cyma** montée sur boyaux valeur 150 francs ; 4e, 100 fr. ; 5e, 80 fr. ; 6e, une paire de boyaux, valeur 60 fr. ; 7e, 50 fr. ; 8e, 40 fr. et un bronze ; 9e, 35 fr. ; 10e, 30 fr. ; 11e, 25 fr. ; 12e, un boyau valeur 25 fr. ; 13e, un paire de souliers ; 14e, 10 fr. ; et 3 bouteilles de vin de marque, etc., etc., en tout 26 prix

En attendant les coureurs, une course réservée aux tout-petits (moins de 17 ans) se disputera sur le circuit du boulevard Victor-Hugo. Les engagements sont dès maintenant reçus, 12, rue de Cambrai, Lille.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette épreuve à laquelle notre concours est d'avance assuré

Rappelons cependant que le **GRAND-PRIX CYMA** est réservé aux membres de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord.

Notre journal devant l'intérêt que présente cette épreuve, déléguera un de ses collaborateurs pour suivre la course.

Course à pied

ROUBAIX-LILLE

Le Comité des Amis de l'Epeule a l'honneur d'informer les intéressés que la course classique Roubaix-Lille est rétablie sous les auspices de M Clovis Carette, fondateur de la course et de M. Emile Bapaume. Elle aura lieu cette année le 2 juillet. Plus de 400 francs de prix seront alloués aux vainqueurs. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Emile Bapaume, chez Perisse, 15, rue de Wasquehal, à Roubaix.

Marche

LE SECONDE EPREUVE DU BREVET DE LA F. S. A. F.

Sur le parcours Lille-Armentières et retour (30 kilomètres) se disputera dimanche 27 mai en seconde épreuve de matche comptant pour le brevet de la F S. A. F.

Le départ sera donné à 7 heures, au siège de la Jeunesse Sportive Lilloise, 84, rue de Juliers, à Lille.

Natation

LES CHAMPIONNATS DU NORD

Le 1er juillet 1923 se disputeront à Valenciennes les Championnats du Nord de la France.

Le Pélican-Club aura l'honneur d'organiser cette manifestation sportive qui réunira à Valenciennes nos grands champions de la Natation.

Programme

400 mètres nage libre, hommes ; 100 mètres nage libre, hommes ; 200 mètres brasse, hommes ; 200 mètres 4 nages relais, hommes ; 100 mètres dos, dames ; 50 mètres nage libre, cadettes ; 250 mètres relais 5 nageuses, dames ; 250 mètres relais 5 nageurs, 2e série ; Plongeons hommes et dames ; 750 mètres relais 10 nageurs

Cette fête sera rehaussée par les éliminatoires de la Coupe du Matin et les éliminatoires du Championnat de water-polo.

Ces championnats seront courus sous le contrôle et le règlement de la Fédération Française de Natation et Sauvetage.

Nous rappelons aux nageurs que pour prendre part à ces courses, ils doivent posséder la licence de la F. F. N. S.

Boxe

Un défi à Dempsey

Milan, 24 — Le boxeur italien Spalla, le récent vainqueur du boxeur Hollandais Van der Veer, champion d'Europe, poids lourds, vient d'adresser un défi au champion du monde toutes catégories Jack Dempsey.

BOXING-CLUB CAMBRESIEN

En préparation de son gala annuel, le Boxing-Club Cambrésien, lance au nom de ses représentants Cailliez (6 k.), Caillez P. (63 k.) Dubois (50 k.), Pétasse (47 k.), Roubert (50 k.), Buanem, (35 k.), des défis à tous amateurs ou professionnels

Envoyer conditions au siège, chez M. Ravine, 14, ru Vanderbeeck, Cambrai, téléphone 2.97.

Cynophilie

L'EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE DE VALENCIENNES

La grande exposition canine internationale de chins de toutes races que l'Huberts-Club Valenciennois organise pour le 3 juin et qui va représentr la première manifestation de ce genre qui nous sera offerte à Valenciennes depuis la guerre, s'annonce déjà comme devant remporter un beau et légitime succès.

Il faut reconnaître, en effet, que le Comité organisateur ne ménage rien pour arriver à un résultat digne du bon renom de cette vieille société valenciennoise.

Tout d'abord, nous enregistrons avec satisfaction qu'un vaste et superbe local, idéal au point de vue forme, aspect et emplacement a été mis à la disposition de cette société · nul doute que dans un semblable cadre tous les nombreux amateurs belges et français vont y conduire en grand nombre toutes les variétés de race de chiens et que nous pourrons y admirer depuis les plus grands (police, chasse, etc.) jusqu'aux superbes petits chiens de luxe Pékinois, Brabançons et autres.

Nous avons également pu savoir que cette fête est placée sous la présidence d'honneur de M. Macarez, député du Nord et M. Lachaze sous-préfet de Valenciennes et, qu'en outre de nombreuses personnalités telles que MM. Loucheur et René Lefebvre, députés ; Morain, préfet du Nord ; la Ville de Valenciennes ; la Société d'Escaut et Meuse ; diverses sociétés locales, etc., etc. avaient adressé en témoignage d'approbation pour ce genre de manifestation plusieurs et superbes prix qui se ront certainement chaudement convoités par les exposants et sur lesquels nous reviendrons en temps opportun.

Hippisme

COURSES DU BOIS DE BOULOGNE

1re Course. — 1. Mariposan (E. Haynes), g. 20.00, p. 15.50 ; 2. Honest Beauty (J. Jennings), p. 19.50.

2e Course. — 1. Jadesmine (C. Hobbs), g. 67.50, p. 21.00 · 2. Chochotte (Ch. Childs), p. 30.00 ; 3. Zaïra (J Jennings), p. 16.00.

3e Course. — 1. Aldébaran (J. Winkfield), g. 36.50 p. 14.00 ; 2. Hamac (M. Mac Gee), p. 18.00; 3 Pontavert (J. Jennings), p. 16.00.

4e Course. — 1. Select (E. Haynes), g. 45.50, p. 24.00 ; 2. Parisien (M. Mac Gee), p. 52.00.

5e Course. — 1. Noce (G. Bartholomew), g. 179.00, p. 45.00 ; 2. Entencendur (M. Mac Gee), p. 20.00.

6e Course. — 1. Le Bellerophon (J. Clay), g. 53.00, p. 25.50 ; 2. Grosse Mode (Woodland), p. 58.50 ; 3 Lélita (C. Vatard), p. 41.50.

Pour "tricher" aux examens

Un éditeur allemand vient de publier un dictionnaire assez complet d'histoire et de géographie, dont les dimensions ne dépassent pas trois centimètres carrés.

Il est inutile de dire que les caractères gravés sur ce lexique minuscule ne se peuvent lire à l'œil nu.

Aussi bien l'ingénieux commerçant a-t-il eu l'idee de vendre en même temps que le dictionnaire, une loupe construite spécialement à l'usage de ses lecteurs.

Mais les directeurs d'école se sont vite aperçus que les plus grands amateurs de ce livre étaient recrutés parmi leurs élèves, désireux de pouvoir dissimuler pendant les compositions un aide mémoire de si petite taille.

Ce dictionnaire favorisait ainsi la fraude, aussi bien la vente en a-t-elle été interdite par la police aux enfants âgés de moins de quinze ans.

Gloria est Inaltérable

Pourquoi Gloria se conserve-t-il indéfiniment en boîtes fermées, exempt de toute altération? C'est parce qu'il a été stérilisé en boîtes closes après sa concentration et tenu ainsi à l'abri du contact de l'air. Etant pur et riche en crème à l'origine, il se retrouve tel au moment de son incorporation aux mets du repas familial. Gloria, lait sain et non sucré, répond à tous les besoins. Très concentré, il doit être étendu d'un volume d'eau supérieur à son propre volume.

Sté. Aux. Établissements Pidwell. S. A. 19, Bd Malesherbes, Paris. Elysées 44-33.

Gloria

Le lait parfait

88 *Etiquette rouge et blanche.*

A la Préfecture du Nord

DES AVENANTS D'ELECTRICITE SONT APPROUVES

Au cours de la journée de mercredi, un avis favorable a été donné par la Commission compétente aux avenants définitifs aux cahiers des charges des concessions communales d'avant-guerre de distribution publique d'énergie électrique (Basse tension) dans les communes d'Artres, Aulnoye, Curgies, Famars, Haulchin, Jenlain, Onnaing, Orsinval, Préseau, Prouvy, Quarénain, Sepmeries, Rouvignies, Villers-Pol.

LES CONCOURS D'ADMISSION A L'ECOLE SPECIALE MILITAIRE

Les candidats qui se sont fait inscrire pour subir à Lille les épreuves écrites du concours pour l'admission à l'Ecole Spéciale Militaire fixées au 11 Juin 1923 pour se terminer le 15 du même mois, sont avisés que les compositions auront lieu cette année dans une des salles de la Faculté de Droit, 9, rue Auguste Angellier, à Lille.

— Pour l'école du Service de Santé Militaire un concours sera ouvert en 1923 pour l'admission à l'Ecole du Service de Santé Militaire. Adresser les demandes à la Préfecture avant le 5 Juin 1923.

— En ce qui concerne les concours pour l'Ecole Polytechnique, les candidats sont avisés qu'ils auront lieu en une des salles de la Faculté de Droit, 9, rue Auguste Angellier, à Lille.

L'AFFECTATION DE L'IMMEUBLE D'ESQUERNES

La commission spéciale chargée de donner son avis sur la future affectation de l'immeuble d'Esquermes, à Lille, s'est réunie mercredi à la Préfecture, sous la présidence de M. A. Potié. Etaient notamment présents MM. Bourdon, Couteaux, De Mesmay. Ce fut une réunion de prise de contact. L'étude sérieuse sera commencée d'ici quelques semaines après avis de la Faculté, et un rapport sera alors adressé au Conseil général. D'ores et déjà une chose est certaine : l'immeuble ne changera pas de destination avant que ne soient reconstruits les asiles de fous de Bailleul et de Lommelet.

Le Réveil Illustré
est en vente partout

Pour que tous les Français puissent voter

Une intéressante proposition de loi de Raoul Evrard, député du Pas-de-Calais

Depuis quelques années, on a remarqué lors des élections un nombre toujours croissant d'abstentionnistes. Ces abstentions ont-elles, comme certains hommes politiques l'ont cru, pour cause, l'écœurement ou l'indiférence totale des électeurs aux choses publiques ?

A vrai dire, le fait contient une part assez grande de vérité. Pourtant, on aurait tort de généraliser. Il existe une certaine catégorie d'électeurs que les exigences professionnelles éloignent de leur commune le jour du vote, les empêchant ainsi d'accomplir leur devoir civique, notamment les *inscrits maritimes, les bateliers, les cheminots et postiers*, (du service ambulant).

C'est pourquoi le citoyen R. Evrard, député du Pas-de-Calais a, d'accord avec ses collègues du groupe socialiste à la Chambre déposé un projet de loi dans le but d'instituer le vote par correspondance, *ce qui permettrait de réduire le nombre des abstentionnistes.*

Après l'exposé des motifs, Evrard conclut: Il est certain qu'une masse importante d'électeurs se trouve privée de son droit sans que les prescriptions impératives d'une loi de répression puissent apporter autre chose que des sanctions parfois injustes.

Il faut donc s'ingénier à trouver le moyen de concilier l'exercice du droit électoral avec les exigences pratiques de la vie économiques de la nation.

Il semble qu'il n'y ait, pour cela, qu'à admettre définitivement le principe du vote par correspondance.

Ce ne sera plus là une innovation. Pour ne pas priver de leurs droits les réfugiés des pays envahis, ce mode de votation a déjà été pratiqué. Il semble simplement qu'il y ait lieu de réglementer l'exercice de ce vote, de façon à le rendre pratique et à se premunir de la fraude. C'est seulement la crainte de celle-ci qui, jusqu'à présent, a fait qu'on s'est opposé à ce mode de votation.

La fraude serait effectivement facile si cette faculté était accordée à tous. Un premier moyen est de limiter cette autorisation à ceux-là seuls dont les exigences professionnelles expliqent l'éloignement. Pour cela, il sera facile d'établir une carte électorale spéciale pour les catégories visées et qui seule permettrait d'user des nouvelles dispositions.

Le texte du projet

Voici le texte de la proposition de Raoul Evrard :

ARTICLE PREMIER. — Auront droit au vote par correspondance, les électeurs qui sont inscrits maritimes, employés de chemins de fer, des postes (service ambulant), fonctionnaires coloniaux.

ARTICLE 2. — Ce droit pourra être exercé dans le délai de deux mois dans les pays extra-européens, d'un mois en Europe, devant les agents consulaires français.

En France, ce vote pourra avoir lieu dans la semaine précédant le scrutin, dans tous les bureaux de poste.

ARTICLE 3. — L'expédition des lettres aura lieu sous enveloppe et, conformément aux prescriptions des envois chargés, celle-ci sera revêtue des signatures en travers de l'agent postal et de l'électeur.

ARTICLE 4. — Les lettres adressées au Maire seront remises intactes au président du Tribunal.

ARTICLE 5. — Après émargement fait conformément à l'indication de la carte électorale, l'enveloppe intérieure sera mise dans l'urne par le Président.

La Fête fédérale de Saint-Omer

On nous communique :

« Quelques erreurs et omissions s'étant produites dans la publication des décisions du Congrès fédéral qui eût lieu dimanche Nous donnons ci-dessous la relation exacte des diverses nominations proposées par le Comité et ratifiées par le Congrès :

1. Renouvellement des pouvoirs du Comité (série sortante) : MM. Chavatte, Léon Doutremepuich, Georges Housieaux, Achille Laut, Gaston Buridant, Emile Thillier, le docteur Lamy, sont réélus.

2. Nomination de membres du Comité : M. Emile Camys, directeur de l'école de musique de Calais, est nommé membre du Comité. Sont également nommés : MM. Plancot, d'Honnechy, en remplacement de M. Bocquillon, démissionnaire, et Dubouchet, chef de la musique municipale de Malo-les-Bains, en remplacement de M. Dufour, décédé.

3. Sont nommés délégués d'arrondissement : MM. Dranbart, président de l'harmonie les « Amis Réunis » de Somain, en remplacement de M. Corbisez, décédé, et Gaston Calippe, directeur de la musique de Saint-Pol-sur-Mer, en remplacement de M. Dubouchet, nommé membre du Comité.

4. La création d'une Commission destinée à représenter la Fédération pour toutes démarches à effectuer aux différents ministères à Paris est décidée. Sont nommés pour en faire partie : MM. Arsène Philippe, directeur de l'harmonie des Mines de Nœux et d'Hersin-Coupigny, président ; Paul Breda, membre protecteur de la Fédération, vice-président de la Sirène » de Paris, et Flot, chef de musique au 31e régiment d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, assesseurs ; tous trois résidant actuellement à Paris.

T. S. F.

CONCERTS RADIOLA, 25 mai. — 12 h. 45 : Informations. — 12 h. 55 : Concert par l'orchestre tzigane Radiola. — 17 h. : Cours de a Bourse de commerce de Paris, du Havre et de New-York. — 17 h. 10 : Informations financières de Paris et de Londres, cours des changes. — 17 h. 20 ; Radio Dancing, par l'orchestre spécial Radiola — 20 h. 45 : Ouverture de la flûte enchantée Mozart ; informations. — 21 h. : Soirée avec le concours de Mme Courbataire, Mme DeVcyod M. Charles Tournemire, professeur au conservatoire, M. Dayen, 1re prix du conservatoire : 1. Menuet de la Symphonie en sol mineur (Mozart) : 2. La Précieuse, flûte Couperin) ; 3. Andante et musette d'Armide Gluck ; 4. Arghetto violoncelle (Haendel) ; 5. Le Sang de la Sirène. fragment, chant, Tournemire, Mme Devoyod ; 6. Rapsodie, piano Pleyel, M. Doyen.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T. — 25 mai — 15 h. · transmission radiotéléphonique des discours qui seront prononcés à la Sorbonne à l'occasion du Centenaire de Pasteur, pendant la cérémonie présidée par M. A. Millerand, président de la République.

Samedi 26 mai. — 20 h. 30 : transmission du concert de bienfaisance donné salle Gaveau par la société de chant, l'Harmonie Suisse de Paris.

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 23. — *Viandes.* — Bœuf, quartier derrière, 3.50 à 8.00 ; quartier devant, 1.50 à 3.00 ; aloyau, 3.50 à 12.50 ; cuisses, 4 à 7.00 ; veau extra 1re qualité, 8 à 9.80 ; 2e qualité, 6.50 à 7.90 ; 3e qualité, 4 à 6.40 ; mouton, 1re qualité, 8.50 à 10.50 ; 2e qualité, 6.70 à 8.40; 3e qualité 4 à 6.60 ; carrés parés, 6 à 15.00 ; gigots, 7 à 13.00 ; porcs entiers ou demis, 1re qualité, 7 à 7.90 ; 2e qualité, 5.50 à 6.90 ; filets, 7 à 10.50 ; jambon, 6.50 à 9.80.

Beurres. — Centrifuge Normandie, 9.80 ; Bretagne, 9.20 ; Charente et Poitou, 10.00 ; Touraine 9.80 ; divers, 9.20 ; marchands Normandie, 9.00 ; Bretagne, 9.00 ; centre, 8.30 ; divers, 8.00.

Œufs. — Normandie extra, 350 ; choix, 310 ; Bretagne choix, 300 ; ordinaire, 270 ; Touraine choix, 350 ; ordinaire, 300 ; Poitou choix, 350, Auvergne, 320 ; Midi choix, 330.

Volailles. — Lapins morts du Gâtinais, 7.25 ; autres catégories, 7.00 ; pigeons morts petits, 3.50, gros, 6.00 ; lapins vivants, 5.00 ; poulets morts de Bresse, 16.00 ; ordinaires, 14.50 ; canards rouennais, 18 à 22.00 ; de fermes, 7 à 10.00 poules de Bretagne, 8 à 12.00.

PARIS (Bourse du Commerce), 24. — *Sucres* — Disponibles : cours officiel, 299.50, 298. — Cours commercial : courant, 297 ; prochain, 296 (a.), 297 50 v.) ; 4 de mai, 298, juillet-août, 222.50 (a.), 223 (v.) ; 3 d'octobre, 221. Tendance faible.

LA VILLETTE, 24. — *Marché aux bestiaux.* — (Prix du kilo net). — Bœufs, 6.80, 6.40, 5.80 ; vaches, 6.80, 6.30, 5.60 ; taureaux, 5.80, 5.60, 5.20; veaux, 10.50, 8.90, 7.00 ; moutons, 11.00, 9.80, 8.20 ; porcs, 8.85, 8.57, 8.28.

LE HAVRE, 24. — *Cafés.* — Mai, 205.75 ; juin, 206.75 ; juillet, 194.50 ; août, 188 ; septembre, 181.75 ; octobre, 177.75 ; novembre, 174.75 ; décembre, 170.50 ; janvier, 168.75 ; février, 167 ; mars, 164.75. Tendance soutenue.— Ventes, 3.000 sacs.

CONTRE LA MAUVAISE DIGESTION

Composée d'extraits médicinaux de racines, d'écorces et de feuilles, La Tisane Américaine des Shakers régularise doucement les fonctions, tonifie l'estomac et le foie, leur donne tout leur vitalité et assure par cela même la parfaite digestion des aliments chez jeunes et vieux aussi bien.

En vente dans toutes les Pharmacies ou directement chez M. Fanyau, Pharmacien à Lille (Nord). Prix : 6 fr. 60 le flacon (impôt compris).

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

TOUJOURS SUPÉRIEUR À LA TEINTURE D'IODE
L'ONGUENT
IODEX
GUÉRIT
LES RHUMATISMES. ENGORGEMENTS GLANDULAIRES. BRÛLURES.
HEMORROIDES et MALADIES de la PEAU
Prix : 4 fr. 40 le pot (impôt compris
Demandez à M. FANYAU, Pharmacien à Lille sa brochure gratuite concernant la maladie dont vous souffrez.

MARCHES DE LA REGION

CAMBRAI, 23. — Beurre, le kilo, 12 à 13.00 ; œufs, la pièce, 0.40 et 0.45 ; haricots, le litre, 2.00 ; laitues, la pièce, 0.50 ; artichauts, 0.50 et 1.00 ; asperges, la botte, 4.50 à 6.00 ; poireaux, 0.25 ; cresson, 0.50 ; radis, 0.50 ; oignons nouveaux, 0.20 ; pommes de terre, le kilo, 0.35 ; pommes de terre nouvelles, 1.75 ; carottes, 0.35 ; épinards, 2.00 · fraises, 6.00 ; cerises, 3.00 ; lapins, 10.00 ; poules ,13.00 ; poulets, 23.50.

TOURCOING, 23. — Il a été vendu aux halles: 75 kilos carottes, à 1.25 ; 700 kilos pommes de terre, 0.75 à 0.80 ; 92 kilos pommes, à 0.70; 523 laitues, 0.05 à 0.10 ; 9 caisses oranges, 46 à 64 fr. ; 218 kilos oranges, à 1.75 ; 3 caisses citrons, à 40.00 ; 60 kilos hollande, 6 à 7.00 ; 8 kilos gouda, à 6.75 ; 272 kilos épaules cuites dessséer, 8.50 à 9.00 ; 238 camemberts, à 1.00 ; 98 kilos beurre, 10.50 à 11.00 ; 1370 kilos marée, pour 1887 fr. ; 20 kilos morue salée, à 1.00.

CYSOING, 22. — Beurre, 11 à 12.00 le kilo ; œufs, 0.35 pièce.

VALENCIENNES, 23. — Beurre, 12.00 le kilo ; œufs, 4.50 à 4.80 la douzaine ; fromage blanc, 1.25 à 1.50 le kilo ; gruyère, 11 à 12.00 ; hollande 7 à 8.00 · maroille, 7 à 8.00 pièce ; camembert, 1.50 à 2.25 ; pommes de terre, 0.25 à 0.30 le kilo ; oignons, 0.50 la botte ; navets, 0.40 à 1.00 ; poireaux, 0.75 ; choux verts et rouges, 0.50 à 0.75 pièce ; choux-fleurs, 2.50 à 3.00 ; cresson 0.50 la botte ; laitue, 0.30 à 0.50 pièce ; céleri, 0.50 à 1.00 le pier ; épinards, 1.75 à 2.00 le kilo ; ails, 2.00 ; haricots, 1.25 à 2.00 le litre ; pommes, 1.00 le kilo ; asperges, 4.50 à 5.25 la botte ; radis, 0.50 à 0.50 ; artichauts, 0.75 à 1.25 pièce ; pommes de terre nouvelles, 1.50 e kilo ; carottes nouvelles, 1.00 la botte ; petits pois nouveaux, 2.25 à 3.00 le kilo ; cerises, 3.00 le kilo.

MAUBEUGE, 23. — Beurre, 12.00 le kilo ; œufs, 0.40 pièce ; oignons, 0.75 ; ails, 2.75 ; pommes de terre, 1.50 ; haricots blancs, 2.00 le kilo ; carottes, 225 la botte ; choux verts, 075 pièce ; échalottes, 3.00 le kilo ; radis, 0.75 la botte ; artichauts, 1.50 pièce ; pois mange-tout, 4.00 ; pois à écosser, 3.50 le kilo ; choux-fleurs, 2.50 pièce ; poireaux, 1.00 ; navets, 2.00 la botte ; céleri, 1.50 le pied ; laitues, 0.30 à 0.60 pièce ; poules, 15 à 17.00 ; poulets, 13.00 ; pigeons, 6.00 lapins, 15 à 23.00 pièce; lapins dépouillés, 11.00 le kilo ; poulettes, 15 à 17.00 ; canards, 12.00 ; oies, 30.00.

WORMHOUDT, 23. — Beurre, 4.50 à 5.50 le demi-kilo ; œufs, 9 à 9.50 les 26 ; poulets, 24 à 26.00 ; poules, 24 à 28.00 la paire.

AIRE-SUR-LA-LYS, 22 — Foire d'été. — Chevaux, 40 1.200 à 2.500 fr. ; poulains, 4, 1.800 à 2 200 fr. ; baudets, 9, 500 à 800 fr. ; mulets, 15, 350 à 900 fr. ; vaches prêtes, 8, 1.500 à 2.000 fr. ; veaux d'un an, 6, 700 à 1.000 fr. ; coches, 2, 500 à 600 fr. ; petits porcs, 140 à 200 fr. ; coureurs, 250 à 340 fr.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE 22.— Beurre, 4.75 à 5.25 le demi kilo ; œufs, 7.50 à 8.00 les 26 ; lapins gros 14 à 20.00, petits, 4 à 8.00 pièce ; poules, 20 à 23.00 ; poulets, 10 à 20.00 la paire ; oies, 18 à 20.00 pièce ; dindes, 40 à 55.00 pièce ; canards, 22 à 24.00 la paire ; pigeons, 6 à 7.00 la couple.

Viande sur pied. — porcs gras, 5.75 à 6.00 le kilo ; veaux, 4 à 6.00 ; moutons, 5 à 5.50 ; bœuf et vaches grasses, 2.25 à 3.50.

Cours des bestiaux. — Vaches prêtes, 2.400 à 3.000 francs ; génisses prêtes, 1.450 à 1.980 francs génisses et veaux, 500 à 700 francs ; porcelets, 165 à 200 ; coureurs, 220 à 375 francs.

BRUAY, 22. — Beurre, 5.25 à 5.75 le demi-kilo ; œufs, 8.50 les 26 ; camembert, 1.50 à 2.25 ; la boite ; gruyère et roquefort, 12.00 le kilo ; maroilles, 7.50 pièce ; hollande, 7.00 le kilo ; pommes de terre, 0.26 le kilo ; carottes et navets, 0 40 le kilo ; poireaux, 0.50 à 1.00 la botte ; choux 0.50 ; choux-fleurs, 2 à 3.00 pièce ; haricots, 1.75 le litre ; oignons, 0.75 le kilo ; laitues, 0.30 pièce ; ails, 0.20 la tête ; poules, 14 à 18.00 ; poulets, 15 à 20.00 ; oies, 28 à 32.00 ; canards, 15 à 18.00 ; pigeons, 3.25 ; lapins, 5 à 20.00.

Boucherie. — Au demi-kilo, suivant catégorie, viande de bœuf, 2.50 à 7.50 ; veau, 3 à 6.00 ; mouton, 5.50 à 6 50 ; porc frais, 5 à 6.00 ; jambon, 10 viande de cheval, 1.50 à 5.00.

Affirmer est bien...
Prouver est mieux...

Il est facile d'affirmer, mais cela ne suffit pas ! Il faut encore appuyer ses dires sur des preuves sérieuses et concluantes, afin de lever tous les doutes. Voilà pourquoi nous donnons les déclarations de M. Lagache, 40, rue L.-Bernard, à Denain. Le 18 février 1910, il nous disait · « Mes articulations étaient raides et douloureuses ; j'étais oppressé, sans force et sans courage ; je ne pouvais soulever un fardeau sans souffrir des reins. Le traitement des Pilules Foster a d'abord amélioré mon état, puis, peu à peu, diminué mes souffrances, si bien qu'après quelques semaines, ma santé ne laissait plus rien à désirer. »

Douze ans après !

Le 20 janvier 1922, voici la lettre que nous a écrite M Lagache. « Ma santé est satisfaisante depuis que j'ai pris des Pilules Foster. Je vous autorise à publier un aussi bon résultat. »

Les personnes âgées échappent rarement aux troubles urinaires : incontinence, rétention, urines troubles foncées ou qui déposent. Lorsque ces symptômes sont négligées, la vessie ne tarde pas à s'infecter, provoquant la cystite (envies fréquentes) si douloureuse ; l'affection se propage aux reins et conduit ainsi à l'urémie, c'est-à-dire à la suppression des fonctions des reins et à l'empoisonnement du sang. Aussi, ne saurait-on assez recommander aux personnes qui souffrent de troubles urinaires, et surtout aux vieillards, d'user de Pilules Foster. (Toutes Pharmacies : la boîte 4 fr. 40). Grâce à leur pouvoir antiseptique et décongestionnant, elles leur permettront d'éviter bien des maladies et des complications mortelles.

FEUILLETON DU 26 MAI 1923 — N° 20

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÊT

PREMIERE PARTIE

Les misères des riches

III

EXPLICATION

Dans son cœur, jamais l'apaisement ne se ferait. L'amour qu'il avait pour Marcelle survivrait à tout. Et devant lui, comme un abîme, l'avenir s'ouvrait mystérieux et redoutable.

Et, en face de cette détresse morale que rien ne pouvait soulager, l'ingénieur avait été envahi par une peine véritable... Les deux frères s'aimaient étroitement. Leur union était parfaite. Ils eussent, sans hésitation, donné leur vie l'un pour l'autre... Tout de suite, Frédéric s'était dit : Je parlerai à Pierre Sartolles. Je tenterai auprès de lui une démarche suprême en faveur de Gaston Puis la réflexion lui était venue. A quoi bon cette démarche ? Les fiançailles de Marcelle étaient publiques. Puisqu'elle épousait Jacques Burgos — un inconnu pour lui, Frédéric — c'est que son choix s'était fixé sur cet homme et qu'elle lui avait donné son cœur.

Bientôt elle lui appartiendrait.

Elle serait sa femme.

Cet événement il n'était en le pouvoir de personne de l'empêcher de se produire.

Marcelle était maitresse d'elle-même.

Et puisqu'elle consentait à ce mariage, c'est qu'il était conforme aux aspirations de son âme, c'est qu'elle n'avait pour Gaston que de l'amitié tout simplement.

Dans ces conditions, toute tentative de sa part, à lui, Frédéric, était inutile.

On n'arrête pas la marche du destin !

Aux tourments, à la douleur infinie de Gaston, il n'etait pas de remède possible.

Seul l'oubli... plus tard... pouvait lui rendre le repos, cicatriser la blessure de son cœur.

L'oubli ?

Viendrait-il jamais pour le jeune homme ?

Hélas ! l'ingénieur n'osait le croire.

Maintenant Pierre Sartolles se taisait. Les sourcils rapprochés, il regardait Frédéric en dessous, avec, dans les yeux, une sorte de satisfaction mauvaise. Un rictus tordait ses lèvres minces.

L'heure était proche où il allait enfin assouvir sa haine...

... Mettre à exécution le plan machiavélique qu'il avait conçu.

Dix minutes plus tard, l'ingénieur le quittait après avoir promis, avant de rejoindre son poste à Kerloff, de lui rendre visite et de faire ses adieux à Régine et à Marcelle qu'il n'avait pas eu, ce matin-là, la chance de trouver à l'hôtel.

A peine le jeune homme se fut-il éloigné que le paralytique eut un ricanement.

Sa physionomie, dont l'expression subitement s'était modifiée, avait pris un air de dureté implacable.

Il pensait :

— Bientôt Frédéric Mauroy, tu vas apprendre comment je me venge.

« Malheur... malheur sur toi !..

IV

LA VEILLE DU MARIAGE

— Voyons, Rosalie, que me raconte Jean, vous avez, ce matin, donné vos huit jours à madame ?

— Oui... c'est comme ça, Jenny.

— Vraiment, je n'en reviens pas... Pour renoncer à une place pas plus mauvaise... meilleure même que celles occupées par vous précédemment.. il faut que vous ayez une raison majeure.

— Je ne dis pas le contraire.

— En somme être la femme de chambre de mademoiselle Marcelle n'est pas un métier déplaisant... Vous n'avez certainement pas plus à vous plaindre d'elle que je n'ai à me plaindre de madame, au service de qui je suis particulièrement attachée... Leur bonté... leur bienveillance, à toutes deux, est extrême.

— Oh ! pour ça, c'est la vérité... Madame et mademoiselle sont des créatures du bon Dieu et je suis la première à reconnaître que tout le bien que vous dites d'elles n'est nullement exagéré.. Il est impossible à une pauvre domestique de rêver maîtresses plus douces... et s'il n'y avait qu'elles à l'hôtel, pour sûr que je n'aurais pas demandé mieux que de rester le plus longtemps possible... tout le temps même qu'on aurait bien voulu me garder... Malheureusement, à côté des maîtresses...

— Eh bien ?

— Il y a le maître.

— Ah ! bah... comment, c'est à cause de monsieur...

— ... Que je m'en vais ? Parfaitement.

Jenny parut stupéfaite. Robuste, saine, bien en chair, elle portait gaillardement ses vingt-quatre ans. C'était ce que, à l'office, les domestiques mâles appelaient avec un enthousiasme non suspect, une « sacrée belle brune ». Rosalie, elle, — selon l'avis de ces messieurs — était dotée d'agréments moins appréciables. Non pas qu'elle fût laide au sens positif du mot. Un peu maigre, peut-être, nerveuse à l'excès, les hanches étroites, la poitrine garçonnière, elle avait une physionomie intelligente qu'éclairaient des yeux très vifs... trop vifs même.. dont la lueur anormale faisait déclarer à M. Jean, le cocher, qui se vantait d'en savoir long sur toutes choses : Voilà une petite qui, un jour ou l'autre, pourrait bien être amenée, contre son gré, à prendre pension à la Salpêtrière. Et comme Jenny, de culture très inférieure à celle du cocher, demandait ce que signifiaient ces paroles, il avait répondu avec embarras : Hum !.. hum !... cela signifie que Rosalie est dotée de nerfs... qui peut-être lui joueront un vilain tour.

Il s'était refusé à être plus explicite, car, outre ses qualités intellectuelles dont il tirait vanité, il affichait un tact extrême et, pour rien au monde, il n'eût voulu porter sur ses prochains un jugement téméraire Jusqu'à présent, il avait écouté en silence les deux femmes réunies à la cuisine avec Justin, le valet de chambre de monsieur et Joseph, le maître d'hôtel, et, de temps à autre, gravement il hochait la tête comme pour désapprouver la conduite de Rosalie, car on ne quitte pas ainsi, à la légère, une place qui, quoi qu'on pût dire, était excellente.

Il est vrai que la femme de chambre de mademoiselle n'avait pas encore donné le motif de sa détermination.

Ce motif pouvait être fondé.

Il convenait d'attendre pour qu'elle s'expliquât.

Jenny reprit :

— Alors, c'est rapport à monsieur que vous vous en allez ?

— Oui.

— C'est incroyable ! Certes, j'avoue qu'il n'est pas tous les jours d'humeur commode... à cause sans doute de sa maladie... Mais en y mettant du sien, en ayant l'air d'écouter sans y faire attention, les observations que parfois il formule avec vivacité, avec brusquerie même, il est facile de se forger une philosophie et de ne pas trop se plaindre d'être tombé dans un maison où le caractère des deux maîtresses peut aisément faire oublier l'inégalité de celui du maître.

— Oh ! ce n'est pas pour son caractère... supportable, je le confesse... que je me suis décidée à chercher ailleurs un emploi.

— Pourquoi alors ? questionna M. Jean, qui daigna enfin sortir de la réserve jusqu'à ce moment observée par lui.

Un peu de rose monta aux joues de Rosalie.

Elle parut toute confuse, honteuse même de l'aveu qu'elle allait faire.

— Vous voulez que je vous parle franchement ?

— Dame !

— Auparavant, permettez-moi une question

— Dites, acquiesça Jenny.

— N'avez-vous jamais rien remarqué dans les yeux de monsieur ?

La jolie brune se mit à rire.

— Vraiment, vous me la baillez belle, Rosalie. Non, certes, je n'ai rien remarqué d'extraordinaire dans les yeux de monsieur. Ils sont, apparemment semblables à ceux de tout le monde.

— C'est là ce qui vous trompe.

— Expliquez-vous. En réalité vous piquez ma curiosité...

— Eh bien, les yeux de monsieur, très noirs, vous le savez... ont une puissance... une fixité étranges... il se dégage d'eux une sorte de fluide qui...

— Achevez !

— ... Lorsqu'ils se posent sur moi, me jette dans un trouble inexprimable. Je suis comme fascinée... Je ne m'appartiens plus. Une force mystérieuse me domine... Mes paupières s'alourdissent, se ferment... Je sens un engourdissement général s'emparer de mon être... Alors, il me semble que je deviens la chose de cet homme et que, quoi qu'il lui plaise de m'ordonner je suis prête à obéir.

M. Jean prononça avec un léger ricanement :

— Mais, c'est de la suggestion tout bonnement, ma petite Rosalie. N'avez-vous jamais été en proie à des crises de somnambulisme ?

Rosalie devint plus honteuse encore.

— Si, autrefois, lorsque j'avais douze ans. On me surveillait même de très près. Il paraît que je me levais au milieu de la nuit. Je disais et je faisais des choses pleines d'excentricité Mes parents avaient très peur · Un médecin a affirmé que je ferais un excellent ma... mé... je ne me rappelle plus le mot tellement il est bizarre.

(A suivre)